

Sur convocation du Président en date du 21 mai 2024, le Conseil d'administration de la MJC Berlioz s'est réuni en session ordinaire le mardi 4 juin à 18h30.

Sont présent-e-s : Florian AUCLAIR, Virginie BARRAQUETA, Delphine BATS, Charles CHEREAU, Frédéric DESTENABES, Michel DESTRADE-LOUSTAU, Alexandre FINESTRA, Roseline GARRETTA, Elodie LANOT, Sonia LAULHEY, Lilian MARIAN, Anne-Marie MARNIQUET, Anaël MARROCQ, Nadine ROLANDO, Éliane SARRAZIN, Horacios SEHO, Marie PERET-OLIVIER (représentante des salariés), Simone RODDE (Les Z'ainés), Kenny BERTONNAZI (adjoint du quartier ville de Pau), Jean-François MAISON (CD64), Yannick GRIMAUD (Directeur)

Sont excusé-e-s : Charlène BATS, Clément DESPRES, Maïté GONZALEZ, Corinne SAUVY pouvoir à Roseline GARRETTA, François BAYROU (Maire de Pau), Anita MADAVANE (FRMJC), Voyage Alimenterre, la Maison de l'enfance Marancy

Sont absent-e-s : Pau à Vélo, Elena MORALA, Radina YORDANOVA

Membre invité : Emilia FAURIE, expert-comptable (Cabinet IXEHO)

La feuille de présence signée par les administrateurs et leurs mandataires permet de constater que 21 membres sont présents ou représentés. Le conseil d'administration peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Retour / procès-verbal du 13 février 2024

2) **Informations générales du Bureau et discussions :** point RH – marché public CD64 / jardins de Fred – PSJ / CAF – les évolutions du CLAS – aide alimentaire – programme estival – Grand banquet – ciné-plein-air...

3) Validation ou non de la Charte du bénévole

4) Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 28 juin (document en annexe)

- Proposition de la convocation à l'Assemblée générale et point sur le tiers sortant
- Proposition rapport moral du Président
- Présentation du compte de résultat et du bilan par le cabinet IXEHO et arrêté des comptes
- Taux des adhésions
- Projet d'orientations et Prévisionnel 2024

5) Questions diverses et agenda

1) Retour CA du 13 février 2024

1^{ère} délibération : approbation du PV du 13 février 2024 - Pas d'objection.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

2) Quelques informations générales du Bureau et discussions

↳ Un point Ressources humaines / fonction employeur du Conseil d'Administration :

➤ Recrutement en contrat aidé (PEC) de Louiza Mébirouk (20h/hebdo) le 1^{er} avril au 31 décembre 2024

Avec l'appui de la coordinatrice, elle assure avec efficacité la gestion de l'Épicerie sociale et Solidaire : Accueillir, orienter et accompagner les bénéficiaires lors des permanences d'ouverture - Animer l'espace d'accueil de l'épicerie et le bar associatif « la Coulée douce » - Gérer les commandes et les stocks et participer au rangement de ces denrées - Aider à la collecte des denrées auprès des grandes surfaces et de la banque alimentaire...

➤ Gaëlle Gardoni-Sève est en arrêt longue maladie. Au 1^{er} mai, comme envisagé, nous avons proposé un CDD de remplacement à Mahé Oyarzun (Groupe C – coef 285).

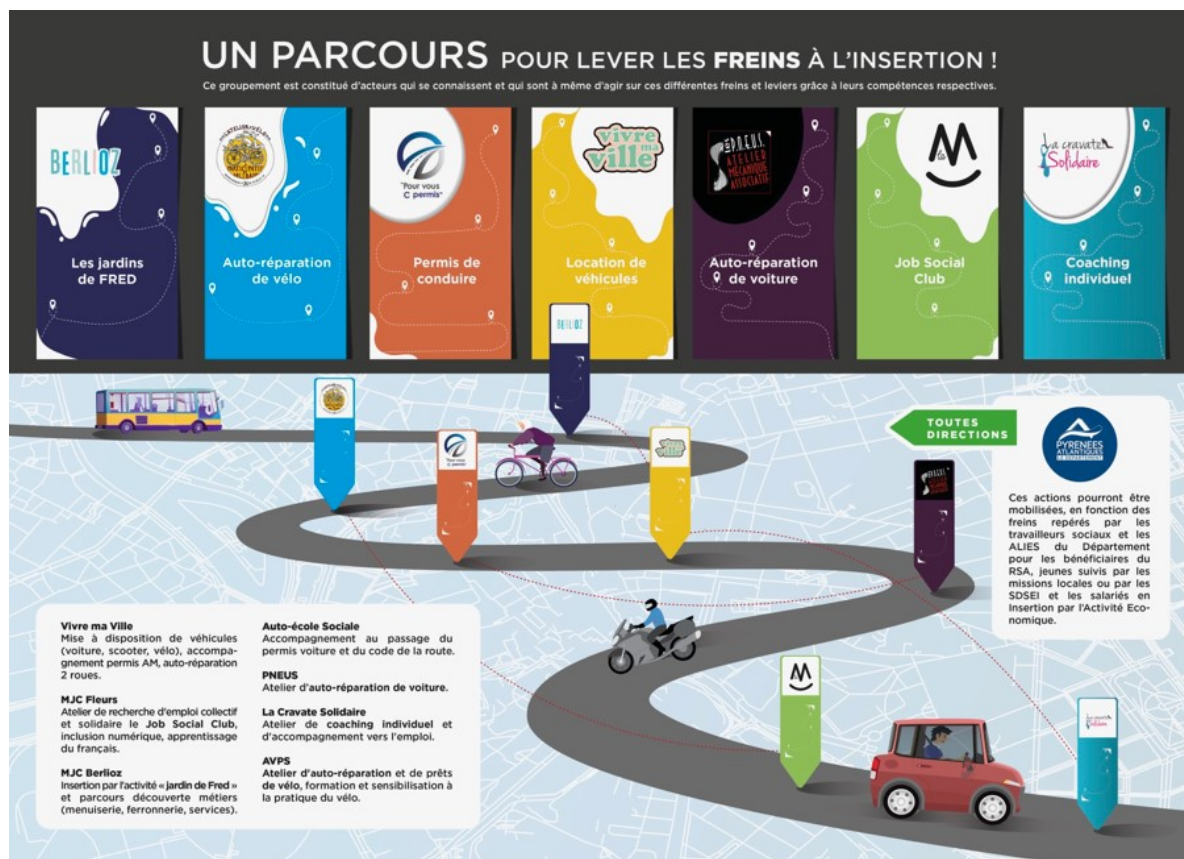
Ses missions sont transversales :

- **Coordination d'actions de l'espace de vie sociale** (volume horaire indicatif : 15h/hebdo) sur *trois axes prioritaires* :
 - 1) ateliers collectifs, et plus particulièrement l'atelier des jardins partagés – participation aux Grosses journées
 - 2) parentalité / accompagnement du groupe familles
 - 3) animation locale : présence sur l'organisation des RDV de la MJC (appels du vendredi, festivals...)
- **Coordination et animation de l'épicerie sociale et solidaire ÉPISOL et du dispositif « Mieux manger pour tous »** (volume horaire indicatif : 15h/hebdo)
- **Coordination animations natures / éducation à l'environnement** (volume horaire indicatif : 5h/hebdo)
- **Activités en soutien à l'équipe de la MJC**

➤ Après une période de redressement de plus de 5 ans, notre modèle économique risque d'être de nouveau fragilisé

➤ Place à la marchandisation de la politique d'insertion sociale du CD64

Pour sauvegarder notre identité et notre politique d'accompagnement des plus fragiles, nous avons rejoint un consortium d'acteurs associatifs afin de répondre au marché public mise en place par le département : Vivre ma ville et son *dispositif mobil'aide*, les PNEUS (atelier mécanique associatif), l'auto-école solidaire, atelier vélo participatif et solidaire, la cravate solidaire... Un dossier de présentation des acteurs et du parcours proposé pour lever les freins à l'insertion a été adressé au département. Nous serons fixés en juillet



De plus, par courrier en date du 29/04, le département nous a informés que pour assurer un équilibre obligatoire de son budget, les élus ont été contraints des faire des choix drastiques et douloureux. Les conventions votés (dont le montant la subvention est supérieur à 23K€) auront une durée unique d'une année (voir courrier remis lors du CA)

La réalité des difficultés économiques que rencontrent le département risque d'impacter sérieusement notre identité, nos champs d'actions et l'accompagnement des publics les plus fragilisés...

➤ La CAF qui souffle le chaud et le froid !!! En effet, elle nous a adressé une réponse de Normand (et pourtant à Berlioz nous aimons bien les normands)

✓ Le projet de PS jeunes de la MJC Berlioz présenté en février a été agréé par la Commission d'action sociale sur la base de 2 ETP (40K€), sous réserve **de la disponibilité des fonds**, que nous devrions connaître en juin.

✓ **La réforme du CLAS**, toujours plus de contraintes (et loin des réalités du terrain). Le CLAS devient l'ACE (Accompagnement – Cohésion – Expression)

L'équipe jeunesse a travaillé sur un projet qui répond aux attentes de la CAF. A partir d'octobre, nous proposerons 2 temps d'accueil (mardi et jeudi de 17h à 19h) ouverts aux collégiens/lycéens et leurs parents. L'engagement doit se faire sur la saison scolaire 2024/2025.

Nouveau fonctionnement proposé :

17h00-17h30 : goûter et temps convivial

17h30-18h00 mises à dispositions de deux salles (informatique & polyvalente) pour consulter son Pronote ou école directe et proposer un accompagnement à la scolarité en présence de salariés et bénévoles. Ce n'est pas un temps dédié à l'aide aux devoirs.

18h00-19h00 : ateliers obligatoires

- D'octobre à décembre, un atelier d'expression – esprit groupe de groupe.
- De janvier à avril, un atelier orientation (recherche de stage, CV/lettre de motivation, parcoursup, découverte métier...).
- D'avril à juin, un atelier sophrologie pour apprendre à gérer le stress avant les examens.

Des sorties culturelles et sportives viendront enrichir cet accompagnement.

➤ **Pour finir sur une notre positif : L'aide alimentaire à le vent en poupe**

Est-ce le signe d'une société qui va mal ? Quoiqu'il en soit, nous pouvons semble-t-il compter sur le soutien de l'Etat et de la ville pour le fonctionnement d'EPISOL et des actions d'éducation à l'hygiène alimentaire... @ suivre... de près

« **Programme Mieux Manger Pour Tous** » (90K€/3 ans) – coordination & mise en œuvre assuré par la MJC

Quelques actions : Nutriway (10 familles) – Paniers de légumes (AMAP Saragosse – 12 familles) – défi culinaire et sportifs inter-quartiers sur un mois au printemps (30 familles et une journée grand public) – Ateliers cuisine mobile (8 ateliers/ ans - 250 personnes)

↘ **Infos / pôle d'activités et nos RDV incontournables :**

- **Programme estival espace jeunesse :** séjours - ateliers jeunes - recrutement... (programme des vacances en PJ) :
 - ✓ 2 ateliers jeunes : Coulée verte – entretien espaces MJC
 - ✓ 3 séjours jeunes : art et méditerranée en Provence du 6 au 13/07 – Paris 2024 / JO du 24 au 30/07 – Summer camp à Biscarosse du 6 au 8/08
 - ✓ Réalisation d'un court métrage – participation autofinancement du 14 juillet – 6 sorties à la journée - 4 soirées...
 - ✓ Embauche de 2 animateurs pour la période estivale
- **Côté familles :** participation aux actions d'autofinancement (14 juillet – été des mômes) – sortie à la mer le 20/07
- **Grand banquet du samedi 6 juillet, note d'intention** (programme à confirmer) :
 - ✓ 10 menus du monde (8€/repas) – 10 familles – 200 convives
 - ✓ Du 26 juin au 5 juillet : Deux ateliers avec les scolaires de Marancy (création graphique et expression) suivi d'une restitution le samedi 6 juillet de 11h45 à 12h45 – Intervenant Violaine Arrouy (Cie Viens voir là-bas) – Présentation de son spectacle « Dualité (solo dansé avec mâts chinois) »
 - ✓ Un spectacle en clôture « la pelle de la forêt » Cie IFEBO
- **Ciné plein-air le mardi 9 juillet :** projection du film « la méthode Williams » et quizz de rire en 1^{ère} partie

3) Présentation de la nouvelle charte du bénévolat

Pour rappel, lors du CA du 13 février, le bureau avait présenté le projet de Charte souhaité par le Conseil d'administration. Pour son élaboration, nous étions partis des postulats que la MJC a des besoins, elle manque de temps et de ressources salariées et elle peut confier des rôles aux bénévoles. Les bénévoles ont du temps, des compétences et envie de s'investir. Cette charte avait pour objectif de définir le cadre des relations et des actions qui doivent s'instituer entre le bénévole et l'association. Nous avons sollicité les MJC du réseau pour qu'elles partagent leur charte, et nous nous étions aussi appuyés sur les éléments récoltés lors du derniers CA.

A savoir :

La MJC s'engage à : Accueillir les bénévoles - Favoriser les échanges et les rencontres entre salariés/bénévoles => organiser une journée des bénévoles - Choyer et valoriser les bénévoles (attestation engagement bénévole – passeport du bénévole / France bénévolat) - Former les bénévoles en leur présentant le Contrat Engagement Citoyen - Encourager et soutenir les bénévoles

Le bénévole s'engage à : Être adhérent - Partager les valeurs de l'association (charte de la MJC) - Écouter et respecter chacun - Donner de son temps et transmettre son savoir-faire dans la limite de ses capacités et disponibilités - Prendre du plaisir (avoir le sourire) et penser aux autres

C'était donc la conjugaison de ces différentes approches que nous avons présentées.

Lors de nos échanges, plusieurs points de crispation avaient été soulevés : la notion de préavis / engagement bénévole – les contraintes d'usage du matériel associatif – l'organisation de réunion et de formation.... **Par conséquent, il avait été proposé de retravailler cette charte. Un groupe constitué de Delphine, Roseline, Anaël, Charles et Laurent avait accepté de relever ce défi. Anaël nous a donc présenté le fruit de leur réflexion collective.**

Charte du bénévole

C'est quoi un bénévole? **DEFINITION**

C'est un adhérent à jour de sa cotisation qui propose de son temps libre pour participer à une activité choisie et rendre service sans contrepartie. Dans ce cadre, il n'y a aucun lien de subordination.



*Attention, ce logo n'est pas libre de droits *

Engagements du bénévole	Engagements de la MJC
1) Adhérer aux valeurs et au règlement intérieur de la MJC	1) Accueillir le bénévole, ses idées et initiatives. Le considérer comme un partenaire, l'aider à s'insérer et à s'épanouir au sein de l'équipe
2) Accueillir les personnes sans distinction, quelles que soient leurs origines, leur vécu, leur religion	2) Confier des activités en adéquation avec ses compétences, ses motivations et sa disponibilité
3) Assurer l'activité choisie avec sérieux	3) Couvrir le bénévole avec une assurance
4) Collaborer avec les salariés et les autres bénévoles	4) Proposer des formations, un accompagnement et des temps d'échange
5) Respecter les locaux et le matériel, ne pas les utiliser à des fins personnelles	5) Remettre un document attestant de l'engagement à la MJC

Notes: on aimerait bien que les engagements soient dans une main. Il y a 10 engagements, ça fait 2 mains, un engagement par doigt, peut être un arc en ciel au dessus ? Voir pour la définition si on la met plus bas ou on la laisse en haut? Le bureau jugera, l'important c'est que les éléments y soient. Cette charte a surtout une valeur symbolique.

2^{ème} délibération : approbation de la charte du bénévolat - Pas d'objection.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

4) Préparation de l'Assemblée générale du vendredi 28 juin 2024

- Proposition de convocation à l'assemblée générale

Il est proposé de reprendre la convocation sous la forme du livret « AG, mode d'emploi » qui sera diffusée via la lettre d'info 15 jours avant l'Assemblée générale. Ce document donne des informations pratiques sur le déroulement d'une Assemblée générale : A quoi ça sert ? Qui peut voter ? Comment se présenter au CA ? Ou consulter les rapports annuels ? L'ordre du jour – Le procès-verbal synthétique de la dernière assemblée générale...

En parallèle, une communication plus formelle sera adressée aux collectivités et à nos partenaires.

Afin d'être disponible pour échanger avec les adhérents présents, le bureau propose que le CA électif ne se réunisse pas à l'issue de l'AG. Nous proposons qu'il ait lieu à la rentrée le mardi 24 septembre, afin d'avoir du temps pour faire plus amples connaissances, présenter les missions des administrateurs, ainsi que la nouvelle saison.

3^{ème} délibération : approbation de la convocation à l'assemblée générale - Pas d'objection.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

- Liste des sortants et candidatures

Le tiers sortant est composé de 8 administrateurs. Les membres sortants sont :

- Mesdames Nadine ROLANDO, Roseline GARRETA, Charlène BATS et Anne-Marie MARNIQUET
- Messieurs Florian AUCLAIR, Frédéric DESTENABES, Alexandre FINESTRA et Charles CHEREAU

- Proposition de rapport moral du Président

Statutairement, le Conseil d'administration doit se positionner sur les rapports annuels et arrêter les comptes avant d'être présentés en AG. Le Président informe le Conseil que nous avons franchi cette saison la barre symbolique des 1000 adhérents (1051 adhérents et 28 associations) et donne lecture du « rapport moral... » :

Un préambule d'après un écrit de Pierre Antoine Lelong « donnez-nous de l'espace pour nous rencontrer, nous questionner, nous mélanger »

Une définition de « L'Éducation populaire »

Une photographie de notre identité « faire ensemble, mettre en commun » : animations locales – accompagnement de la jeunesse – implication des familles – politique d'insertion et actions de solidarité – ateliers hebdomadaires et associations hébergées- partenariat – ateliers collectifs...

La MJC réaffirme le souhait de participer à la construction d'une société plus solidaire

Le Président partage l'inquiétude de notre association concernant la marchandisation de l'insertion sociale (marché public du CD64) et l'absence de financement de la CAF / PS jeunes

Il salue le soutien de la ville pour faire vivre notre projet et remercie chaleureusement tous les acteurs de cette maison si singulière (bénévoles – salariés ...)

Les administrateurs n'apportent pas de commentaire particulier. La définition de la Berliozié est appréciée.

4^{ème} délibération : approbation du rapport moral - Pas d'objection.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

- Présentation du compte de résultat et du bilan et approbation de la clôture des comptes de l'exercice 2023

Notre expert-comptable, Emilia FAURIE, présente les comptes annuels de l'association. Un document de synthèse remis par le cabinet et les principaux indicateurs financiers du compte de résultat et du bilan. (Dossier du Cabinet IXEHO en annexe).

Compte de résultat

L'exercice 2023 présente un résultat positif de 11,2K€. Pour la 5^{ème} année consécutive, la MJC présente un résultat positif. Nous nous félicitons du sérieux de notre gestion et du réalisme de notre action.

Cependant, il faut garder à l'esprit que ce résultat « équilibré » ne nous exonère pas d'une gestion réfléchie. En effet, si nous constatons une augmentation des adhérents, particuliers comme associations dans cette 4^{ème} année post covid, le maintien des subventions reste vital au fonctionnement de la MJC. Il est à souligner que la subvention de fonctionnement de la commune est restée stable par rapport à 2022 (+ 4K€ pour un montant de 279K€), ainsi que celle du département 111K€ contre 116K€ en 2022 (-4K€)

A noter aussi de nouvelles sources de financements : CRNA / festival jeunes talents 5K€ – DREETS/ programme Mieux manger pour tous 30K€ - DDETS / Episol 6K€ - FONJEP +4K€

Evidemment, en contrepartie, nous notons également des charges d'exploitation supérieures à celles de 2022. Elles s'élèvent à 697K€ contre 681K€, soit une augmentation de 2.3%. Cela s'explique par le développement de nouvelles activités (aide alimentaire)

La baisse relative des charges du personnel s'explique par le retour d'un salarié à mi-temps thérapeutique de janvier à août (376Ke contre 388Ke en 2022).

Il est à souligner que nous avons provisionné 14K€ pour les indemnités de fin de carrière en cas de départ à la retraite de nos salariés. Au 31 décembre, le montant total provisionné s'élève à 130K€.

Côté Bilan

A la MJC, fin 2023, le bilan s'établit à la somme de 468K€ contre 386K€ en 2022

L'actif est constitué :

- ✓ Des Immobilisations pour une valeur nette de 75K € contre 64K€ en 2022 (6K€ en 2021)
- ✓ Des créances qui s'élèvent à 56K€ contre 85K€ en 2022 (56K€ en 2021)
- ✓ D'une trésorerie disponible sur nos comptes bancaires pour 327K€ contre 228K€ en 2022 (314K€ en 2021).

Le Passif est constitué :

- ✓ De fonds propres : 182K€ contre 161K€ en 2022 (138K€ en 2021). Augmentation liée au résultat positif de l'exercice + 11K€ contre 2 027 € en 2022 (+ 52 032 € en 2021) et à des subventions d'investissement pour 33K€ contre 24K€ en 2022.
- ✓ De provisions pour 130K€ contre 116K€ en 2022 (109K€ en 2021)
- ✓ De dettes : 115K€ contre 108K€ en 2022 (136K€ en 2021)

Cette présentation exhaustive et transparente n'appelle pas de commentaire particulier.

5^{ème} délibération : approbation de la clôture des comptes 2023 - Pas d'objection.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

• Budget prévisionnel 2024

Le Budget prévisionnel 2024 est proposé à 719 616 € (hors valorisation du bénévolat et mises à disposition)

Rappelons qu'en 2014, le budget de l'association était équivalent à 990 K€, hors valorisation.

Aujourd'hui, force est de constater que la MJC a su adapter son projet aux moyens alloués pour être de retour à l'équilibre financier et même dégager un très léger excédent en 2023. Il faut cependant envisager l'avenir avec beaucoup de prudence. Notre situation, au regard du contexte économique actuel (augmentation des charges et maintien des subventions), nécessite une attention particulière pour maîtriser nos dépenses. La MJC doit aussi se donner les moyens de pouvoir développer :

- ✓ Sa politique jeunesse dans le cadre de la convention « Prestation de service jeunes » signée avec la CAF
- ✓ De nouveaux projets et partenariats comme le *Festival jeunes talents* avec L'Union locale des MJC, l'action *apriori.tv*, l'*épicerie solidaire EPISOL* avec la MJC des Fleurs, le Centre social du Hameau et la Direction Vie des quartiers, le lancement du programme *Mieux manger pour tous*, la création d'une *Aire Terrestre Educative* et développer son identité des MJC verte...
- ✓ L'accueil d'associations au sein de la Cité des Pyrénées pour soutenir leurs activités

Toutes ces pistes nous permettent de présenter un prévisionnel quasi équivalent à +3% près à celui de l'exercice 2023.

6^{ème} délibération : approbation du Prévisionnel - Pas d'objection.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

• Renouvellement du Commissaire aux comptes

Le trésorier rappelle que l'assemblée générale devra se prononcer sur le renouvellement du commissaire au compte pour les 6 prochains exercices.

Le commissaire aux comptes a pour mission de vérifier que les règles de fonctionnement et de financement ont été respectées par l'expert-comptable ou le service comptable qui a établi les comptes.

Une association doit nommer un commissaire aux comptes si elle présente, entre autres, l'une des caractéristiques suivantes :

- Elle reçoit au moins 153 000 € des subventions publiques (sauf subvention européenne)
- Elle bénéficie de dons dont le montant annuel dépasse 153 000 € et ouvrant droit aux donateurs à une réduction de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés
- Ses ressources financières dépassent 200 000 €
-

A Berlioz, nous sommes concernés par le montant des subventions publiques perçues

• Taux des adhésions

Après 3 années sans augmentation au regard du contexte sanitaire et économique, l'assemblée générale 2022 avait validé une augmentation moyenne de 5 à 10%

Cette année encore, au regard du contexte économique pour le monde associatif, nous proposons d'appliquer 10 à 25% d'augmentation du tarif de l'adhésion pour conserver un chiffre rond (ou carré)

A savoir :

- ⇒ Adultes : **de 14€ à 15€ (+7%)**
- ⇒ Moins de 21 ans : **de 8€ à 10€ (+25%) mais conserver inscription « espace jeunes à 12€ (0%)**
- ⇒ Familles (uniquement famille nucléaire avec enfant) : **de 18€ à 20€ (+11%)**
- ⇒ Solidarité (demandeurs d'emploi, bénéficiaires minima sociaux, étudiants - de 26 ans) : **de 8€ à 10€ (+25%)**
- ⇒ Personne morale : **de 55€ à 60€ (+9%)**

7^{ème} délibération : approbation de l'augmentation du taux des adhésions - Pas d'objection.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

• Projet d'orientations

Dans la continuité de notre projet présenté lors de notre dernière assemblée générale, nous préserverons donc l'identité de la MJC selon ses grands domaines d'activités prioritaires :

- ✓ L'animation locale (appels du vendredi hebdomadaires, IMCV Mozart, festival Courts Circuits, conférences-débats, projection cinéma en plein-air, repas de quartier, animations de rue, vide-greniers...)
- ✓ La mise en œuvre de la consultation concernant l'IMCV Mozart et la création d'une Aire Terrestre Educative, le maintien d'un espace dédié à l'éco pâturage, voir la création d'un terrain d'aventure.
- ✓ Consolider les actions en direction de la jeunesse (festival Jeunes Talents, accompagnement projets jeunes, apriori.tv, prévention santé, accompagnement/scolarité, aller vers les jeunes hors les murs...)
- ✓ Sortons en famille : organisation de moments d'évasion, des actions de soutien à la parentalité...
- ✓ La politique d'insertion (jardins de Fred, espace de vie sociale, Episol...)
- ✓ Les ateliers participatifs (fer, bois, cuisine, couture, butinerie, poulailler, vigne, jardins partagés...)
- ✓ Les clubs d'activités hebdomadaires (ateliers bien-être, création, danse, chant, ...) et le soutien à la vie associative (mise à disposition de salle, prêt de matériel, conseil...)
- ✓ Le partenariat avec les acteurs associatifs du territoire (acteurs de la Cité des Pyrénées, associations locales, Union locale des MJC...)

Nous valoriserons aussi la démarche AOC dans les orientations et les journées de réflexions collectives proposées à la rentrée. Pour mémoire :

- ✓ **Samedi 21 septembre de 9h à 13h : « Trouver le chemin vers notre ambition : les étapes »**
Co élaborer les chemins de changement : Validation de la vision - Compréhension globale des éléments d'analyse - Identification des défis - Amorcer des chemins de changement
- ✓ **Samedi 19 octobre de 10h à 17h : « Du politique à l'opérationnel : les actions »**
Finaliser les chemins de changement / Identifier les actions : Finalisation des chemins de changement et actions - Confirmation de la cohérence globale de la démarche - Bilan
- ✓ **Vendredi 17 janvier à 18h : présentation du projet social et galette !!!**

8^{ème} délibération : approbation des grandes lignes du projet d'orientations – Pas d'objection

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

5) Agenda

Juin

- Vendredi 7 juin :
 - 17h : réunion bénévoles Episol
 - 19h : soirée familles et loisirs / repas et concert avec le trio « Saxycrooner »
- Samedi 8 juin
 - 14h à 18h : Fête de l'escalade
 - Fête de Saragosse
- Lundi 10 juin de 12h à 14h à la Coulée douce : Cantine solidaire de Voyage Alimenterre
- Les 13 et 14 juin à la Grange : Festival *Verticualidad avec la Maison de la montagne*
- Mercredi 19 juin de 9h à 14h : Opération team Building Total
- Vendredi 28 juin à 18h : AG MJC

Juillet

- Samedi 6 juillet : Grand banquet
- Mardi 9 juillet : soirée ciné plein-air « la méthode Williams » et quizz de rire en 1^{ère} partie
- Dimanche 14 juillet : stand buvette / autofinancement !
- Mercredi 24 juillet : l'été des mômes (autofinancement)


Et à la rentrée :

- TOUSKIFLOT le 7 septembre
- Reprise des activités le lundi 9 septembre
- « Papote et popote » du 9 au 13 septembre / Science odysée à la Grange
- Forum des assos le samedi 14 septembre
- CA MJC : mardi 24 septembre
- Festival Courts Circuits du 4 au 6 octobre
- Accueil du *Cirque des Petites Natures* du 22 sept. au 15 octobre – spectacle « Le bruit » du 9 au 12 octobre
- Pas de vide-greniers en septembre, proposition de l'organiser au printemps

6) Questions diverses

Pas de questions diverses. La séance est levée à 20h30

La Secrétaire, Elodie LANOT



Le Président, Charles CHEREAU



MJC, lieu du possible !